

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Porc et Port

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1902, tome 4, p. 105

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Porc et Port.

Un bon paysan avait vendu un cochon gras à un charcutier de la ville. Il avait été convenu entre eux que la livraison de la bête aurait lieu dans la huitaine, et que le vendeur aviserait l'acheteur du jour de cet envoi.

Le campagnard, ayant fait sa lettre d'avis, la porta au bureau de poste du village voisin. Il se présenta au guichet.

« — Monsieur, dit-il au percepteur, voici une lettre pour annoncer à Boudin le charcutier que je lui envoie demain le cochon qu'il m'a acheté.

— C'est bien, l'ami ; jetez-la à la boîte, lui répondit l'employé.

Le paysan se gratta la nuque et, après un moment d'hésitation :

— Oui mais ! reprit-il, c'est qu'il m'a recommandé d'affranchir.

— Eh bien, affranchissez dit le percepteur.

— Et si j'affranchis, qu'est-ce que ça fera ?

— Eh ! morbleu ! ça fera que Boudin ne paiera pas le « port ».

— Boudin ne paiera pas le « porc »?... Ah ! le gredin ! il voulait ni attraper ! Eh bien ! je n'affranchirai pas, alors !

Et, ce disant, il alla résolument jeter dans la boîte sa lettre, sans y mettre de timbre.